

Directive Cadre Européenne sur l'Eau

District Rhône et Côtiers Méditerranéens – Territoire Camargue

1. Présentation générale du territoire

Ce territoire couvre l'ensemble du delta du Rhône compris entre les deux bras du Rhône. Il concerne également le littoral entre les Saintes Maries de la Mer et l'embouchure du Grand Rhône.

Sur ce territoire, ont été retenues comme masses d'eau de transition, le petit et le grand Rhône jusqu'à la limite de remontée des eaux salées, le littoral au droit du delta et 7 lagunes ou systèmes lagunaires (lagunes en communication hydraulique). Au total, ce sont 10 masses d'eau de transition qui sont concernées par l'application de la Directive sur le territoire Camargue.

2. Les pressions sur le territoire Camargue

Ce territoire est marqué par une **activité agricole** très importante notamment la riziculture mais également une activité industrielle spécifique : la **production salinière**. Le **tourisme** y est très développé du fait de la renommée internationale de la Camargue pour son **patrimoine naturel** exceptionnel.

L'homme a largement contribué à modeler les milieux naturels de la Camargue par ses activités (irrigation, endiguements, drainage, artificialisation des échanges avec la mer...) qui visent, pour la plupart, à maîtriser les niveaux d'eau et la salinité. Aujourd'hui, l'intensification de ces pratiques menace l'intégrité des écosystèmes camarguais par une banalisation, voire une dégradation de ces milieux et une perte de biodiversité.

3. Les risques d'écart aux objectifs environnementaux

Sur les masses d'eau de transition de Camargue, seul le domaine de la Palissade situé à l'extrémité

Est du delta à l'embouchure du Grand Rhône, présente un état biologique aujourd'hui satisfaisant au regard de la DCE malgré une menace d'espèces invasives qui fait l'objet d'une gestion spécifique, les marais périphériques du Vaccarès et les salins d'Aigues Morte ont, quant à eux, un risque fort de ne pas atteindre l'objectif de bon état écologique fixé par la Directive pour 2015. Pour les autres masses d'eau, un doute subsiste sur l'atteinte ou non du bon état, une caractérisation plus poussée sera nécessaire.

Les masses d'eau à risque fort ou doute pour l'atteinte des objectifs DCE, présentent des perturbations du fonctionnement hydromorphologie liées notamment à l'artificialisation des échanges avec la mer et bien souvent une altération significative de la qualité chimique de l'eau avec notamment des concentrations élevées en métaux lourds, pesticides et autres polluants organiques.

L'artificialisation de ces milieux, la complexité des échanges hydrauliques mis en jeu, les apports d'origine agricole et du fleuve Rhône et la présence d'espèces invasives sont autant de pressions qui mettent en difficulté la bonne application de la Directive.

4. Les questions importantes mises en évidence sur ce territoire

A l'issue de l'ensemble des consultations, séminaires et commissions géographiques, les questions qui s'avèrent importantes à l'échelle de ce territoire sont apparues. Elles permettent de tracer les axes de réflexion pour atteindre les objectifs de bon état écologique fixés par la Directive Cadre Européenne.

Cela conduit à définir plusieurs questions spécifiques au territoire Camargue :

- Le nécessaire **soutien aux structures de gestion locale** : compte tenu de la multiplicité des enjeux sur ce territoire, un maintien et un renforcement de la structure de gestion et de ses moyens financiers disponibles, est indispensable pour envisager une restauration de ces milieux.
- **Une gestion globale et concertée de l'eau**, qui permette de maintenir l'équilibre entre les activités spécifiques de ce territoire, très souvent liées à l'eau, et la préservation des milieux aquatiques de grande valeur patrimoniale dont le maintien et la diversité sont également dépendants des activités.
- **La restauration physique, une alternative réelle pour l'amélioration des milieux aquatiques** notamment en Camargue où l'intérêt écologique est de préserver la **variabilité naturelle** des milieux et donc sa biodiversité.